

ton du bon accueil qui lui a été fait. Il se dit fier que la ville possède les bureaux d'une aussi belle et grande association et qu'elle en ait été le berceau. Il fait l'éloge de la ville d'Ottawa, qui est pour lui la plus belle et la mieux ordonnée et policée de toutes les cités canadiennes. Il dit son estime pour l'oeuvre de la mutualité et félicite l'Union de ses progrès. Il souhaite la plus cordiale bienvenue aux délégués, leur accordant tous les privilèges et toutes les libertés de la ville d'Ottawa.

"Le conseiller F. R. E. Campeau remercie le contrôleur au nom des délégués."

A la séance du matin du 17 août sont lues deux dépêches, l'une de la convention des Artisans Canadiens-français, réunie à Montréal, et l'autre de la délégation de l'Alliance Nationale, siégeant à Sherbrooke, offrant leurs meilleurs souhaits de prospérité, en même temps que l'expression de leur amitié fraternelle à leurs confrères de l'Union St-Joseph du Canada. Appréciant ce témoignage d'estime de la part de ces sociétés-soeurs, il est résolu d'adresser une dépêche en ce sens à la société des Artisans et aux représentants de l'Alliance Nationale.

Sont présentés à cette séance les premiers rapports du comité de distribution, du comité des appels et griefs et du comité de publicité. Tous trois sont adoptés.

La première séance du 18 s'ajourne après la lecture du procès-verbal, pour permettre aux comités de se réunir. Il en est de même de la séance de l'après-midi.

A la séance du soir de ce jour le comité des appels et griefs fait un rapport qui est référé au comité de distribution.

Les séances générales du 19 et du 20 sont de courte durée, les comités n'ayant pas encore terminé leur travail.

A la séance du matin du 21 divers comités font rapport. Ces rapports sont lus, discutés adoptés ou rejetés article par article. Entre autres questions est discutée celle des prêts et placements. Après mûre délibération, il est résolu que dorénavant tous les placements ne seront faits qu'après avoir demandé des soumissions.

Cette séance adopte le rapport du comité de finance, après l'avoir étudié en détail et modifié, puis elle commence l'étude du rapport du comité de législation. Les divers amendements au code, tels que suggérés, sont mis à l'étude et approuvés, modifiés, laissés en suspens ou rejetés.

A la séance du soir du 21 il est résolu d'adresser un message à sa Sainteté Pie X, lui offrant, au nom de 24,000 membres de l'Union St-Joseph du Canada, le tribut de leur vénération, l'hommage de leur filiale soumission et leur souhaits de longue vie à l'occasion de son jubilé sacerdotal; résolu de plus qu'une offrande de \$100 soit faite à Sa Sainteté, la priant d'accepter cet humble tribut de notre société.

La séance ayant repris l'étude du rapport du comité de législation, ce dernier est adopté tel que modifié, et il est résolu que le code de l'Union soit amendé en conséquence et qu'il en soit publié une nouvelle édition.

A la première séance du 22, discussion du rapport du comité de propagande. Après discussion, ce rapport est adopté tel que corrigé et modifié.

Etude et discussion du rapport du comité du bien de l'ordre auquel sont joints les rapports du greffier général, de l'actuaire et du médecin général qui lui avaient été référés. Ce rapport est adopté avec certaines modifications.

A la séance de l'après-midi est discuté un rapport supplémentaire du comité de finance, et un autre du comité des appels et griefs. Tous deux sont adoptés.